



TOITBASQUE

SARL au capital de 8 000 € - RCS Bayonne 504 225 723

Siège social : 5 avenue des allées marines 64100 Bayonne

Tél : 05 59 440 200 - E-mail : bayonne@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 1^{er} Janvier 2015

Honoraires de transaction (Hors cas particulier*- Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 0 à 100 000	6 667 €	8 000 €
100 001 à 120 000	7 500 €	9 000 €
120 001 à 140 000	8 333 €	10 000 €
140 001 à 160 000	9 167 €	11 000 €
160 001 à 180 000	10 000 €	12 000 €
180 001 à 200 000	10 833 €	13 000 €
200 001 à 220 000	11 667 €	14 000 €
220 001 à 250 000	13 333 €	16 000 €
250 001 à 280 000	14 167 €	17 000 €
280 001 à 300 000	15 000 €	18 000 €
300 001 à 330 000	17 500 €	21 000 €
330 001 à 360 000	18 333 €	22 000 €
360 001 à 390 000	20 000 €	24 000 €
390 001 à 420 000	21 667 €	26 000 €
420 001 à 450 000	23 333 €	28 000 €
450 001 à 500 000	25 000 €	30 000 €
>500 000 €		5,5%
Terrain, Droit au bail, Fond de commerce, Murs commerciaux		10%

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Cette information est mentionnée dans l'annonce et donnée avant toute présentation d'un bien.

*Cas particulier

➔ Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Locations – Barème à compter du 1er janvier 2015

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail :**
 - 9 € TTC /m2 pour les studios, T1, T1 bis à la charge du locataire et du bailleur
 - 8 € TTC /m2 pour les T2 à la charge du locataire et du bailleur
 - 7 € TTC /m2 pour les T3 à la charge du locataire et du bailleur
 - 6 € TTC /m2 pour les T4 à la charge du locataire et du bailleur
 - 4 € TTC /m2 pour les T5 et maison à la charge du locataire et du bailleur
-
- **Etat des lieux :** 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur

Gestion locative – Barème à compter du 1er janvier 2015

Honoraires de gestion:

5.58% HT du loyer annuel, soit 6.70% TTC à la charge du bailleur.

Autres prestations :

Assurance loyers impayés, détérioration immobilière, protection juridique : 2,3 % du loyer mensuel charges incluses.

N° TVA intra-communautaire : FR11504225723 – Titres professionnels : Agent immobilier et administrateur de biens – Carte professionnelle n° CPI 6401 2016 000 011 403 délivrée par la CCI de Bayonne Allée marines – Activités : Transaction et Gestion - Garantie financière et Gestion : GALIAN 89 rue Boétie 75008 Paris-Montant garantie 120 000€ - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.
